

Club Alpin Français de PAU
Cité des Pyrénées
29, bis rue Berlioz
64000 PAU

**Réunion du Comité Directeur du Club Alpin de Pau
23 septembre 2015 à 19h**

Les membres du comité directeur se sont réunis à Pau sur convocation du président.

15 présents et 6 excusés (liste jointe)

Au programme :

- . Approbation du dernier CoDir.
- . Démission de Christine pour préparer la transition concernant la trésorerie.
- . Position du codir concernant la politique « jeunes » ... responsabilité de l'activité « école d'escalade » Partenariat avec la maison de la Montagne : intégration de 4 de leurs jeunes dont nous avons parlé avec la Maison de la Montagne qui nous relance.
- . Préparation de l'Assemblée Générale. (Notamment la réalisation de la vidéo des activités)
- . Projet de note aux encadrants.
- . Point sur le sondage de Ghislaine.
- . La réponse de l'administration concernant les dons. (Juste à communiquer)
- . Faire le point sur les travaux en refuge.
- . Point sur la refonte de l'agenda et sujet connexe la note de délégation.
- . Note à écrire concernant les délégations de pouvoir du Président...dans le canevas FFCAM, « définir les conditions de maintien ou d'annulation d'une sortie ».
- . Quelle vision doit avoir le président ou les responsables d'activités (en fonction des délégations à définir) sur les sorties programmées.

I/ Approbation du dernier CR

Le CR des décisions votées au dernier CoDir est soumis à approbation au Codir suivant, un relevé de décisions a été établi en ce sens.

Le président demande aux membres présents s'ils sont d'accord avec le relevé de décisions.

Approuvé à l'unanimité.

II / Démission de Christine pour préparer la transition concernant la trésorerie

La démission de Christine Saba a été actée par le Codir.

Un appel à candidature va être fait.

Le poste de trésorier serait, de préférence, un poste à occuper par deux personnes, un trésorier principal et un délégataire, pour répartir la charge de travail et qu'il soit ainsi plus facile de

trouver les dites personnes.

La saisie pourrait être donnée à une autre personne.

Désormais, le logiciel utilisé sera BasiCompta ; il permet à plusieurs personnes d'y travailler simultanément.

Olivier Blanchet pourra s'impliquer pour Pau s'il obtient du renfort pour la saisie de la V.O.

Pour qu'un comparatif soit possible avec 2014/2015, Michel Dourthe et Jean Lacazette vont ressaisir la compta déjà saisie sur l'ancien support. (Aide pour les demandes de subventions 2016)

III/ Position du codir concernant la politique « jeunes » ...

Le président propose au CoDir la candidature de Delphine Arches pour s'occuper des jeunes. La tâche consistera en la coordination de l'activité « école d'escalade » des jeunes ; les jours étant le mercredi à la SAE et le samedi en extérieur.

Une réunion a déjà été tenue avec les parents ce jour.

Didier Rappin reste en charge de l'école d'aventure.

Quatre jeunes de la Maison de la montagne vont être intégrés dans le groupe du CAF. Il faudra désormais établir un contrat d'objectif pour ce genre de partenariat. (Public éloigné)

La candidature de Delphine Arches est mise aux voix.

Approbaton à l'unanimité.

IV / Point sur le sondage de Ghislaine

Ghislaine fait le point sur le sondage qu'elle avait lancé auprès des encadrants et en fait la synthèse.

46 réponses soit environ un cadre sur deux.

Elles émanent surtout des cadres qui encadrent déjà ; le questionnaire était plutôt adressé à ceux qui encadrent peu ou pas.

La synthèse est annexée au présent compte rendu.

Point pour plus tard : le paiement des formations et le remboursement des stages ; une réunion de travail devrait être mise en place.

Il est aussi proposé ceci : Demander aux encadrants de proposer, une fois par an, une sortie de niveau facile, notamment pour les nouveaux adhérents.

Une large majorité ayant exprimé son attachement au bénévolat, le fonctionnement actuel n'est pas remis en cause. La décision suivante est soumise au vote :

Les encadrants et les co-encadrants assument leur frais de déplacement et d'hébergement sauf pour l'encadrement des sorties organisées pour les jeunes (écoles d'aventure et d'escalades) ou leurs frais seront pris en charge par le club sur présentation des justificatifs.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Le président précise que la discussion ayant été largement ouverte, il ne souhaite pas que l'on débattenne de nouveau de ce sujet sans modification profonde du contexte.

V/ La réponse de l'administration concernant les dons

Le secrétaire général fait état de la réponse de l'administration fiscale concernant l'abandon de frais des bénévoles.

L'ensemble des documents est consultable sur le site du CoDir ; la réponse est annexée.

VI/ Projet de note aux encadrants

Le président demande au CoDir l'approbation de sa « note aux encadrants ». Celle-ci est validée.

Les propos de Patrick Pesqué sont rappelés.

Il est décidé, pour ne pas limiter les collectives, que l'encadrant puisse prévenir le président et le responsable d'activité, de tout nouvelle inscription de dernière minute.

VII/ Point refuge

André Eygun-Audap fait le point sur les refuges gérés par le club.

- Arrémoulit : Des travaux faits par le gardien permettent une capacité plus grande à la salle à manger.
- Pombie : L'eau et l'assainissement ont été terminés fin août ; les résultats sont conformes aux prévisions. Pour les infiltrations d'eau, l'autorisation a été donnée en septembre (toiture + façade E et NE, joints entre les pierres). Les travaux devraient être fait à l'automne pour un montant de 80k€ (prise en charge par la FFCAM). Il reste encore des problèmes avec la parabole.
- Travaux 2016 à Arrémoulit : Les fenêtres plus une porte.
- Pour les deux refuges, le nombre de nuitées est en hausse.

VIII/ Préparatifs AGO

Michel Izquierdo se charge de trouver une salle, la grange de la MJC Berlioz n'étant plus disponible.

L'appel à candidature pour l'élection des membres du CoDir va être mis en place.

Les trois derniers points ne sont pas abordés.

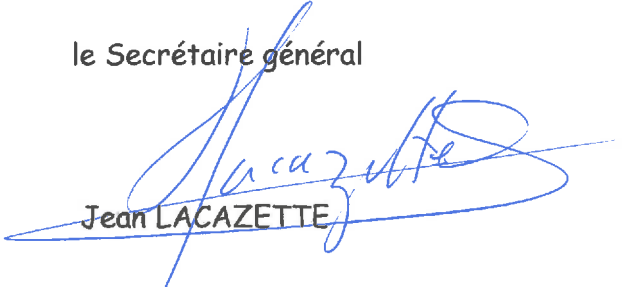
Il est décidé des dates des journées neige et avalanches : Elles sont fixées au 09 décembre pour la partie théorique à l'université et au 13 décembre pour la partie pratique sur le terrain.

Fin du Comité Directeur à 21h

Prochaine séance le mardi 03 novembre 2015 à 19h

Le Président

Michel BOURTHE

le Secrétaire général

Jean LACAZETTE

Date feuille de Presence

CODIR 23/09/2015
NOTE DE REVISION

--	--	--

LACAZETTE Jean
 DOUATHE Michel
 Izquierdo J-Michel
 DORONE B

(Handwritten signature: Lacazette)
~~*(Handwritten signature: Douathe)*~~
~~*(Handwritten signature: Izquierdo)*~~
~~*(Handwritten signature: Dorone)*~~

GONTHIER N.
 COT J-Michel
 BOURDEU d'AGVERRE Jean
 RELAT Andrei
 RESPLANAY Jacques
 BLANCHET Olivier
 de RINQUESSEN Chloé
 Anthon Delphé

~~*(Handwritten signature: COT)*~~
~~*(Handwritten signature: Bourdeu)*~~
~~*(Handwritten signature: Relat)*~~
~~*(Handwritten signature: Resplanay)*~~
~~*(Handwritten signature: Blanchet)*~~
~~*(Handwritten signature: Rinquesen)*~~

GAUZERE Jacky
 HIEZE Jean-Luc
 ETCUN AUDAP Andre

~~*(Handwritten signature: Gauzere)*~~
~~*(Handwritten signature: Hieze)*~~
~~*(Handwritten signature: Etcun)*~~
~~*(Handwritten signature: Faivre)*~~
~~*(Handwritten signature: Rappin)*~~

FAIVRE Veronique
 RAPPIN Didier

18/03/15	Augmentation du nombre d'encadrants	Pour pallier à une demande plus importante des participants, il faudra voir de quelle façon inciter la vocation de l'encadrement chez de nouvelles personnes et comment faire pour que les encadrants actuels proposent plus de sorties. Les cartes de cadres fédéraux seront remises avec plus de vérification de la part du président sur l'activité réelle des encadrants.	OUI	OUI	Réunion groupe de travail avant CoDir du 13/05/2015
18/03/15	Choix du gardien pour Arrémoulit	Le président demande au CoDir s'il laisse tous pouvoirs à la commission refuge quant au choix du gardien ; il est rappelé que le président de la F.F.C.A.M décide en dernier recours.	OUI	NON	
18/03/15	Réduction nouveaux adhérents	Suite à la proposition de la F.F.C.A.M de pratiquer une réduction de 20% (hors assurance) pour les personnes qui adhèrent pour la première fois, et ce, en cours d'année (pour l'été généralement), il est demandé aux clubs quelle réduction ils se proposent de faire. La proposition est de faire la même réduction de 20%.	OUI	NON	
18/03/15	Réversion des 2/3 des cotisations V.O à la section V.O	Afin de régulariser ou tout de moins de mettre à nouveau par écrit (le PV original n'ayant pas été retrouvé) ce qui est appliqué depuis longtemps ; il est décidé de soumettre au votes la proposition suivante : Deux tiers de la cotisation part club, des adhérents de la Vallée d'Ossau sont remis à la section Vallée d'Ossau pour qu'elle puisse effectuer ses actions, le 3 ^{ème} tiers demeurant au club pour la participation, notamment, du secrétariat aux tâches administratives de la Vallée d'Ossau	OUI	NON	
23/09/15	Responsable « jeunes »	Le président propose au CoDir la candidature de Delphine Arches pour s'occuper des jeunes. La tâche consistera en la coordination de l'activité « école d'escalade » des jeunes ; les jours étant le mercredi à la SAE et le samedi en extérieur.	OUI	NON	
23/09/15		Une large majorité ayant exprimé son attachement au bénévolat, le fonctionnement actuel n'est pas remis en cause. La décision suivante est soumise au vote : Les encadrants et les co-encadrants assument leur frais de déplacement et d'hébergement sauf pour l'encadrement des sorties organisées pour les jeunes (écoles d'aventure et d'escalades) ou leurs frais seront pris en charge par le club sur présentation des justificatifs.	OUI	NON	

Questionnaires aux cadres

Nombre de réponses au sondage :

46 réponses, soit à peine un cadre sur deux...

Motifs avancés quand on n'encadre pas ou peu :

Problème de santé ou de condition physique insuffisante : 7

Trop de contraintes familiales et / ou professionnelles : 9

Lourdeur de l'organisation administrative : 4

Niveau technique insuffisant : 1

Préfère sortir entre amis quand on a peu de temps disponible : 7

Peur des responsabilités : 2

Perdu la flamme : 2

Formations trop lourdes et chronophages : 1

NB que lorsqu'un cadre ne propose pas ou peu de collectives, le motif avancé n'est jamais d'ordre financier.

Avis sur le défraiement des cadres :

- 34 sont 34, mais sur ces 34, 9 sont favorables au défraiement quand on encadre une formation (*c'est déjà le cas*), des enfants (*c'est déjà le cas*), ou quand on fait une sortie d'initiation/ découverte.

- 12 sont pour. Sur ces 12 personnes, 5 estiment que c'est au club de défrayer les cadres, 7 que c'est aux participants.

Suggestions émises pour développer l'encadrement :

Développer le co-encadrement : 4 (*c'est en cours*)

Multiplier les sorties faciles en rando pédestre : 1

Prendre la formation en charge à 100% : 1 (*NB c'est déjà le cas*)

Supprimer du fichier les cadres inactifs : 1

Offrir une masseuse pour les problèmes physiques : 1

Accorder systématiquement la carte de bénévole sans contrainte administrative : 1

Rembourser l'adhésion au club des cadres actifs 1.

Simplifier la partie administrative : 4 (*NB c'est en cours*)

Me mettre à la retraite : 1

Faire des journées de 48h : 1

Offrir au cadre actif une journée de formation dans un domaine qui l'intéresse 1

Contacter ceux qui proposent des sorties privées via la google liste pour les inciter à encadrer 1.

Donner priorité à un cadre actif pour participer à une sortie de niveau difficile 1

Organiser un apéro cadre (à l'occasion de l'élaboration du programme par exemple) 1

Définir une liste de courses possibles pour les encadrants dans leur domaine d'activité 1.

Autres remarques :

Quatre personnes font remarquer que défrayer les cadres, c'est accentuer le côté "consommateur" des participants. C'est aussi mettre une pression supplémentaire sur le cadre, qui s'estimera peut-être contraint de réaliser la sortie prévue coûte que coûte puisque les participants l'auront en quelque sorte payé pour.

Décision du Comité Directeur à l'issue de ce sondage :

- Développer le co-encadrement

- Simplifier l'aspect administratif des collectives (agenda, compte-rendu).

- Les cadres participent à leurs propres frais de (transport, refuge), sauf lorsqu'ils encadrent les enfants (écoles d'aventure, de ski, d'escalade) ou lorsqu'ils encadrent une formation organisée par le club (neige avalanche, école de neige...).

Rappel aux encadrants,

Je tiens à rappeler que si nous souhaitons tous (CoDir 2014 à vérifier) que les courses que vous proposez figurent dans l'agenda positionné sur le site du club*, l'inscription via internet n'a rien d'obligatoire et que vous pouvez, à votre guise, utiliser les fiches papier comme support des inscriptions au club. Vous pouvez l'envoyer à Isabelle, en temps voulu, pour qu'elle l'imprime et la mette en évidence sur la table du local. Vous devez évidemment, dans cette hypothèse, passer au club pour la récupérer le vendredi soir au plus tard et en laisser une copie à Isabelle pour que le Président et le Responsable de l'activité connaisse le nombre et l'identité des participants à la sortie que vous organisez.

Je me permets d'insister sur ce dernier point : quelle que soit la méthode utilisée pour proposer votre sortie, la liste des participants doit être connue par le club la veille du départ de cette dernière. Ce qui veut dire qu'en cas d'inscriptions de dernière minute (téléphone, mail, de vive voix) vous devez informer par SMS ou par MAIL (la date et l'heure de l'envoi faisant foi au regard des assurances) au moins une des personnes suivantes :

- la secrétaire administrative, Isabelle Maunas (clubalpin-pau@orange.fr),
- le responsable de l'activité concernée, voir liste sur le site du club,
- le Président (dourthe.michel@orange.fr).

En vous remerciant pour votre dévouement qui est l'élément fondateur de la réputation de notre club.

*Dans l'attente d'une simplification du système actuel, ceux qui éprouvent des difficultés peuvent se faire aider par les plus aguerris dans le domaine (un encadrant peut saisir une course au nom d'un autre encadrant). Ceci se pratique déjà fréquemment.